

Pourquoi les CPE sont-ils associés à des bénéfices supérieurs ?



Équipe de recherche
Qualité éducative
des services de garde
et petite enfance

www.qualitepetiteenfance.uqam.ca

Nathalie Bigras, Ph.D.

Professeure titulaire, petite enfance, UQÀM

Lise Lemay, Ph.D.

Professeure, petite enfance, UQÀM

Liesette Brunson, Ph.D.

Professeure, psychologie, UQÀM

Équipe Qualité éducative des services de garde et
petite enfance

Plan de présentation



- 1) Pourquoi investir dans la petite enfance ?
- 2) Quelles sont les conditions essentielles à ces bénéfices ?
 - 1) Qualité éducative
 - 2) Universalité et services de garde publics
 - 3) Accessibilité
- 3) Enjeux liés à la privatisation du réseau
- 4) Conclusions



Pourquoi investir
en petite enfance ?

L'éducation à la petite enfance = bénéfiques à plusieurs niveaux



- **Pauvreté et mères sur le marché du travail** (Bouchard, 2013):
 - Pauvreté : 35% (1996) ↘ 22% (2006) pour les familles monoparentales;
 - Marché du travail: 46% (1997) ↗ 69% (2008) pour mères d'enfants de 3-5 ans;
 - Ce programme est rentable pour le Québec (Fortin, Godbout et St-Cerny, 2012).
- **Promotion du développement des enfants et réduction des inégalités sociales:**
 - Développement et réussite sociale ultérieurs (p.ex. McCain et coll., 2011; OCDE, 2012).
 - Effets plus marqués pour les enfants en milieux défavorisés (p.ex. Burchinal et Cryer, 2003; Burger, 2010).
 - Le lauréat du prix Nobel en économie, James Heckman, le souligne depuis longtemps (p.ex. Heckman, 2000, 2006, 2008)!



Quelles sont les
conditions
essentielles à ces
bénéfices ?

Trois conditions essentielles:



1) Qualité éducative:

Les recherches indiquent que plus le niveau de qualité est élevé, plus le développement des enfants l'est aussi.

2) Accessibilité:

Pour que cette qualité soit effective, en particulier pour les enfants de milieux défavorisés, l'accessibilité doit être accrue.

3) Universalité:

C'est par l'universalité et la gratuité que cette accessibilité est possible.

Qualité éducative: processus et structures



Équipe de recherche
Qualité éducative
des services de garde
et petite enfance
www.qualiteeducative.qc.ca

- **Processus:** les interactions qui touchent directement l'enfant en fonction de trois dimensions (Jalongo et coll., 2004; Keogh, 2003; NAEYC, 2009) :
 - Organisation de l'espace et des ressources;
 - Contenu et nature de la programmation adaptés au développement des enfants;
 - Nature des interactions.
- **Structures:** certaines conditions pour soutenir le travail des adultes qui accueillent les jeunes enfants.
 - Ratio adulte-enfant (p.ex. Clarke-Stewart et coll., 2002; Ghazvini et Mullis, 2002; Goelman et coll., 2006; Leach et coll., 2008).
 - Formation initiale (p.ex. Bigras et coll., 2010; Doherty et coll., 2006; Drouin et coll., 2004; Goelman et coll., 2006; NICHD Early Child Care Research Network, 2002).
 - Formation continue (Pianta et coll., 2015).

Universalité: Statut sans but lucratif



- Les plus hauts niveaux de qualité favorables au développement de l'enfant se retrouvent dans les **SGÉE régis sans but lucratif**.
(Alderman, 2011; Bennett, 2008a, 2008 b; Esping-Andersen, 2008, 2009; OCDE, 2006; UNESCO, 2007, 2010; UNICEF, 2008; Waldfogel, 2004)
- Au Québec, **ce sont les CPE qui ont cette vocation.**
- Ils sont aussi de qualité plus élevée :
 - Éducatrices qualifiées en plus grand nombre;
 - Formation continue régulière;
 - Réglementation: financement public, monitoring de la qualité;
 - Gestion SBL et participation des parents.

Pourquoi les CPE sont-ils associés à des effets positifs ?



- Ils sont de qualité plus élevée.
- Ils procurent une protection unique supplémentaire pour les enfants vulnérables (EMEP, 2014).
- Ils augmentent les chances de recevoir plus rapidement des services, car plus grande proportion d'ententes de collaboration avec les CSSS dans les CPE que dans les garderies.
- Plus encore:
 - Ils sont grandement appréciés de la population. Les familles réclament des places en CPE;
 - De par leurs liens avec la communauté et les services éducatifs et sociaux, les CPE sont les seuls à offrir des projets spéciaux en milieux défavorisés;
 - Les CPE sont aussi les seuls à offrir des SGÉE dans plusieurs régions éloignées du Québec, fournissant un service essentiel dans ces communautés;
 - Les CPE forment un réseau mieux organisé, novateur, ouvert aux initiatives d'amélioration de la qualité et favorables à l'implantation cohérente de politiques publiques.

Accessibilité



- **Pour observer ces effets, il faut que les enfants aient accès à des places.**
 - Actuellement l'accès à des places de qualité en CPE est encore loin d'être universel dans le réseau québécois.
- Cette inégalité d'accès doit être envisagée **d'un point de vue systémique**:
 - La demande supplante l'offre, en particulier dans certains quartiers;
 - La réglementation décourage l'offre de places à temps partiel;
 - Le coût (7,30\$/j) est trop élevé pour les familles pauvres.
- **Solutions** → Reprendre le développement des places en CPE et aller vers une offre universelle de places gratuites pour tous les enfants du Québec.

Enjeux liés à la privatisation: accessibilité, équité et qualité (Gambaro, Stewart et Waldfogel, 2014)



- Le gouvernement actuel développe et valorise les garderies commerciales :
 - 40 000 places créées entre 2009 et 2014 = 71% (MFA, 2014).
 - Les garderies commerciales = ↓ qualité (Blau et Currie, 2006; Sosinsky, Lord et Zigler, 2007; Cleveland et Krashinsky, 2009).
- Réflexions au sujet de la commercialisation des SGÉE :

Est-il **éthique** de réaliser des profits avec l'éducation à la petite enfance (Penn, 2013; Prentice, 2005; Sumsion, 2012)?

Les parents font-ils un **choix libre et éclairé** pour la garde de leur enfant dans le libre-marché des SGÉE (Stewart, Gambaro, Waldfogel et Rutter, 2014)?

L'**accessibilité** est-elle accrue dans un réseau commercial ? La commercialisation ne mène pas à un accès équitable à des SGÉE de qualité, notamment pour les familles vulnérables (p.ex. Stewart, Gambaro, Waldfogel et Rutter, 2014).

Les SGÉE sont-ils un **luxe**?

Des organismes internationaux prônent plutôt que l'éducation à la petite enfance doit être un service éducatif essentiel (OCDE, 2006; UNESCO, 2010; UNICEF, 2008).

Conclusions



- Mesures les plus efficaces pour garantir l'accès à des SGÉE de qualité:
 - Financement public d'un réseau universel de services de garde de qualité.
- Autrement, deux conséquences sont généralement observées:
 - Un repli de la place des femmes dans les secteurs socio-économiques;
 - Une confiance accrue dans l'industrie commerciale des SGÉE dépendante du pouvoir d'achat des parents.
- Heureusement, le Québec dispose d'un autre choix → les CPE.
 - Qualité et vocation non commerciale;
 - Progrès sociaux et économiques liés à la politique familiale et aux CPE.
- Le débat actuel masque les enjeux véritables ayant motivé la création du réseau des CPE et en justifiant, encore aujourd'hui, l'investissement :
 - l'égalité des chances, la réussite scolaire et la réduction des inégalités sociales.

Remerciements



- Merci aux membres de l'équipe de recherche *Qualité éducative des services de garde et petite enfance* :
- Les chercheurs:
 - Lise Lemay, Liesette Brunson, Gilles Cantin, Annie Charron, Geneviève Cadoret, Caroline Bouchard, Sylvain Coutu et Gordon Cleveland.
 - Les collaboratrices: Andréanne Gagné et Joanne April
- Ainsi que les étudiants gradués de l'équipe:
 - Joanne Lehrer, Roxanne Fournier et Paul Hayotte



Équipe de recherche
Qualité éducative
des services de garde
et petite enfance
www.qualitepetiteenfance.ugam.ca

Références

- Bigras, N., Lemay, L., Charron, A., Brunson, L., Lehrer, J., Cantin, G., Coutu, G., Bouchard, C., Cleveland, G., et Gagné, A. (2015). *Optimiser des services de garde éducatifs de qualité : regards sur la recherche et recommandations pour les politiques*. Mémoire présenté à la commission des relations avec les citoyens portant sur le projet de loi 27 sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés, Assemblée Nationale du Québec, janvier 2015.
- https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/MemoirePL27_BigrasLemayCharron_16janvier2015.pdf
- Bigras, N., Lemay, L., Brunson, L., Charron, A., Lehrer, J., Cantin, G., Coutu, G., Bouchard, C., Cadoret, G., Cleveland, G., et Gagné, A. (2015). *Qualité, universalité et accessibilité, éclairages de la recherche et recommandations pour les politiques*. Mémoire présenté à la commission des finances publiques portant le projet de loi 28 sur la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, Assemblée Nationale du Québec, février 2015.
- https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/MemoirePL28_BigrasLemayBrunson_versionfinale.pdf.